



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Colloque au Sénat

« La haie, un outil aux multiples talents pour la transition écologique »

26 janvier 2024

Rapport du CGAAER

La haie, levier de la planification écologique

Catherine de MENTHIÈRE

Xavier ORY

Patrick FALCONE

Vincent PIVETEAU

**Conseil Général de l'Alimentation,
de l'Agriculture et des Espaces Ruraux**

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

La haie, une offre de services écosystémiques

Plantées autour des bâtiments agricoles, les haies permettent de les intégrer au paysage.

Elles contribuent aussi à l'identité de paysages ruraux variés.

Cadre de vie, Paysages ruraux variés

Les haies jouent un rôle de brise-vent important, qui permet d'abriter les troupeaux, les cultures et leurs systèmes d'irrigation, les zones bâties et de limiter l'impact des tempêtes.

Brise-vent

Ressource en bois

Elles produisent du bois, une énergie renouvelable intéressante à privilégier.

**LABEL BAS
CARBONE**

Séquestration du carbone (100ml = 125 kg C/an stockés dans le sol)

Biodiversité, Corridor biologique

De nombreuses espèces animales vivent dans les haies ou les utilisent comme corridors biologiques. Il en est de même pour les espèces végétales, les haies étant des corridors entre les massifs forestiers.

Le bocage est donc un élément de nature ordinaire aux rôles environnementaux diffus mais importants.

Rétention des sols, Lutte contre l'érosion

Régulation et Préservation de l'eau, Limitation des crues

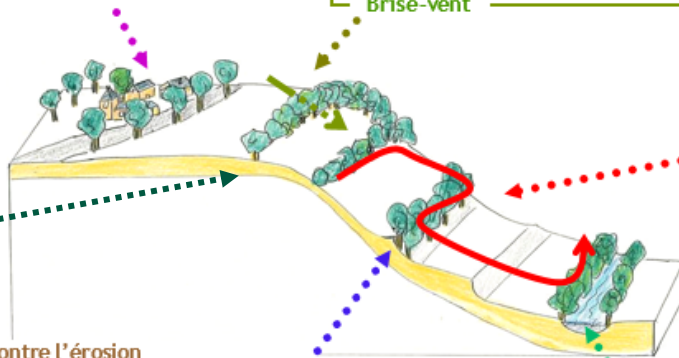
Les haies implantées dans les pentes fonctionnent comme des éponges : elles ralentissent le ruissellement des pluies, facilitent l'infiltration de l'eau dans le sol, ce qui est important pour la préservation des nappes phréatiques et des sources en eau potable. Les haies en bord de cours d'eau limitent également l'intensité des crues de rivières.

Les régions bocagères sont également plus pluvieuses que les régions sans haies (20 %). En effet, les arbres vont à transpirer de l'eau (« évapotranspiration ») et de ce fait baisser la température ambiante en période de canicule. Avec le réchauffement climatique, c'est un atout précieux ! C'est d'ailleurs ce que soulignent les derniers rapports du groupe d'experts internationaux du réchauffement climatique (GIEC) qui mettent en avant l'agroforesterie comme une des clés pour faire face au changement climatique.

Épuration, Rétention des berges

Les haies sont aussi de grandes « dépollueuses » : elles captent les nitrates excédentaires provenant des cultures voisines et détruisent une partie des molécules chimiques des pesticides.

Elles luttent également efficacement contre l'effondrement des berges.

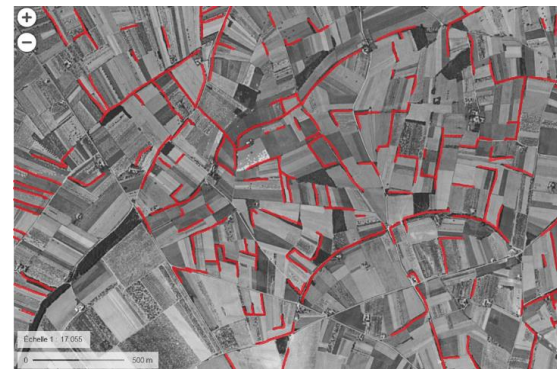
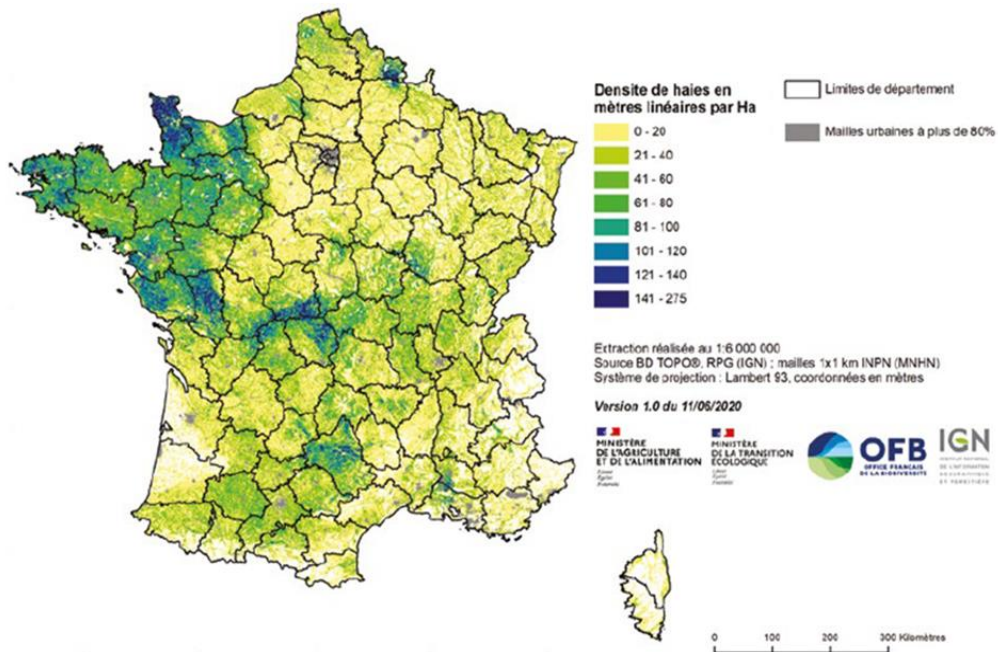


Source : mission haies AURA

Un constat préoccupant

- 70% des haies ont disparu des bocages français depuis 1950
- Absence de cartographie fiable : BD TOPO® 2004-2015 ; Registre parcellaire graphique (RPG) inexact et incomplet
- 23 500 km/an ont disparu entre 2017 et 2021 (Solagro-AFAC), soit un doublement par rapport à la période 2006-2014 (10 400 km/an)
- Diminution annuelle de 1,5 % du linéaire (estimation IGN 1,55 M km)

Densité de haies par hectare selon le dispositif de suivi des bocages



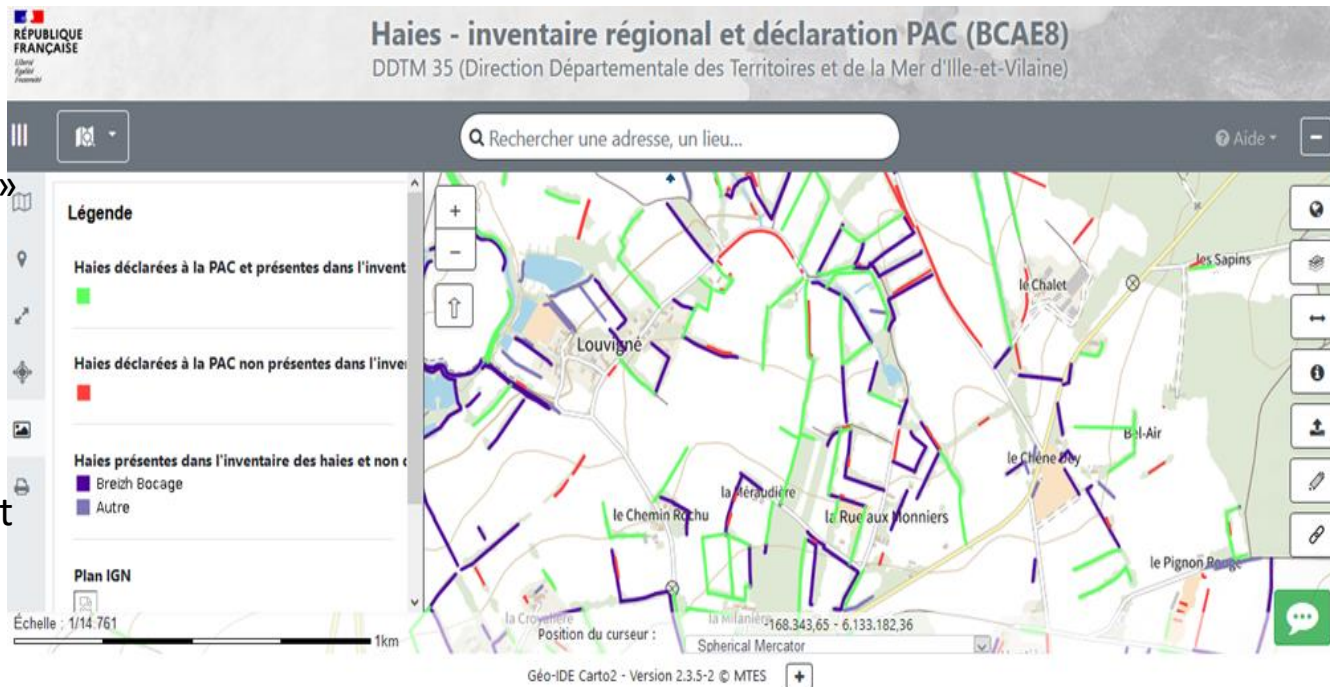
Beaumont – Monteux (Drôme) 1965-2023

La haie, un objet négligé voire rejeté par le monde agricole

- La perte de valeur économique pour les agriculteurs
- Un manque de temps pour faire une gestion soignée des haies
- La perte de savoir-faire dans la gestion des haies
- Des perceptions différentes d'ordre sociologique ou psychologique
- Un sentiment de « menace » de la réglementation environnementale

Une protection apparente des haies (BCAE8)

- Arbres d'alignement non protégés
- RPG largement incomplet
- Arrachage « de précaution » avant 2015
- Déplacements sans replantation
- Absence de conseil
- Système déclaratif imparfait
- Faible taux de contrôle



La haie, objet de nombreuses politiques

- Des collectivités territoriales actives et incontournables
- Des associations pionnières et dynamiques (chasseurs, AFAC-Agroforesterie, AFAF, associations environnementales)
- Un plan de développement de l'agroforesterie avec des effets positifs de sensibilisation (PGDH, label haie)
- Une prise en compte des haies dans la certification environnementale des exploitations agricoles
- Un bonus haies dans le nouvel écorégime de la PAC
- Le plan de relance, un soutien utile mais ponctuel

Recommandation sur la connaissance (R1)

- Avoir recours à une nouvelle méthode d'extraction des données pour suivre, sous forme cartographique, les évolutions des arbres hors forêt et en particulier des haies et caractériser ces éléments.
- Mettre rapidement en place ce suivi des linéaires de haies sur les aspects quantitatifs et qualitatifs, sur la base des travaux de recherche déjà avancés - Programme EagleHedges par l'Unité Mixte de recherche (UMR) DYNAFOR

Recommandation sur la protection et la gestion des haies existantes (R2)

- Soutenir le déploiement du plan de gestion durable des haies (PGDH) en tant que :
 - outil de pédagogie
 - outil de sécurisation pour les réglementations
 - outil de référence pour les soutiens publics
 - outil de garantie de la durabilité de la biomasse bocagère

- Renforcer la nouvelle BCAE 8, simplifier sa mise en œuvre via le PGDH et améliorer les contrôles

Recommandation sur un soutien de long terme (R3)

- Subventionner les plans de gestion durable des haies
- Faire évoluer le bonus haies pour le rendre réellement attractif, au vu du retour d'expérience de la campagne PAC 2023 et en cas de manque d'attractivité
- Etudier l'extension du crédit d'impôt « DEFI Travaux » aux haies gérées durablement ou étudier un dispositif fiscal spécifique

Recommandation sur les références techniques (R4)

- Dans le cadre du programme national de développement agricole et rural, mobiliser prioritairement l'ACTA, les instituts techniques, les structures associatives ou coopératives (ONVAR) et Chambres d'agriculture France pour des travaux de recherche appliquée et de diffusion des connaissances au plus proche des territoires
- S'appuyer sur des réseaux d'exploitations pilotes dont celles des lycées agricoles, avec pour objectif :
 - La construction de références techniques et économiques dans différents systèmes de culture valorisant les services écosystémiques de la haie
 - La mise au point d'outils d'aide à la décision à différentes échelles concernant l'implantation et la gestion de la haie

Recommandation sur la formation (R5)

- Mener une mise à jour des référentiels des diplômes agricoles, pour y intégrer obligatoirement les connaissances actualisées sur la haie

- Harmoniser les référentiels de formation à la haie et à l'agroforesterie en vue de la certification professionnelle :
 - des acteurs du conseil agricole (chambres, ONVAR, coopératives)
 - des acteurs de la gestion de la haie (agents des collectivités locales, agents des entreprises de travaux)

Recommandation sur la gouvernance (R6 R7)

- Établir, une Charte en faveur des haies, en associant l'ensemble des parties prenantes
- Lancer une concertation au niveau de chaque région, sous l'égide du Président du Conseil régional et du Préfet de Région, pour établir un plan d'actions partagées avec les acteurs locaux, sur divers thèmes : animation, sensibilisation et communication, formation, de transfert de connaissances, soutiens financiers, structuration de filières...

Conclusion

La haie bien gérée:

→ Une réponse aux défis agricoles et climatiques, à l'effondrement de la biodiversité

→ Une réponse à l'engagement UE de faire planter au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires d'ici à 2030

→ Un trait d'union entre les politiques territoriales et la stratégie nationale de la planification écologique



© Xavier Remongin / agriculture.gouv.fr

Rapport disponible sur le site:

<https://agriculture.gouv.fr/la-haie-levier-de-la-planification-ecologique>